



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21008545

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

12 JAN. 2021

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

Greffe

N° d'entreprise : 407 813 437

Nom

(en entier) : **Stadium Arenbergense**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**Adresse complète du siège : **rue de l'Yser, 6-8, 7850 Enghien****Objet de l'acte : Nomination d'administrateurs**

Extrait du PV de l'AGO du 6 juin 2020

En 2014, le président avait proposé de prolonger le mandat des cinq administrateurs de six ans jusqu'en 2020 et de s'occuper de la publication de ces nominations, le président propose à nouveau à l'assemblée générale de renouveler les mandats :

Duc Léopold 'Arenberg
Prince Henri d'Arenberg
Prince Etienne d'Arenberg
Prince Pierre d'Arenberg
Mr Clément Crohain

Les mandats sont renouvelés pour une durée de six ans, soit jusqu'en 2026.

Le duc d'Arenberg est nommé administrateur délégué de l'ASBL

-Pouvoirs spéciaux

Le Conseil désigne comme mandataire spécial la (sprl) SRL GESTI Conseils Fiscalité, représentée par Paul de Ville de Goyet, pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la publication de ces nominations. A cette fin, le mandataire pourra au nom de l'ASBL STUDIUM ARENBERGENSE faire toute déclaration, signer tous documents et pièces, et en général faire le nécessaire auprès de toutes administrations ou société quelconque.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/01/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).